



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Qu'elle position doit-on adopter ???

Suite à notre visite du 05 novembre 2013, je vous réitère notre question acceptez-vous que la réorganisation soit mise en place au mois de décembre ou souhaitez vous que l'on demande le report en mars, avec le risque que la Poste fasse plus de productivité en reprenant le diagnostique, incluant, les nouvelles normes TAE (tri automatique de l'enveloppe) de la PIC de Gonesse soit environ 10mn de TG en moins par agent et le recomptage.

Bien évidemment si vous souhaitez le report nous bataillerons pour que le diagnostique actuel soit maintenu. Mais nul ne peut dire la finalité.

Nous repasserons pour requérir votre souhait.

C'est vous qui allez subir cette réorg, c'est à vous de prendre cette décision.

**Selon notre principe nous
respecterons votre choix.**